

CREO lengadòc	
CREO Tolosa	
ÒC-BI	

Quels engagements pour l'occitan et le catalan, nos deux langues régionales ?

Madame, Monsieur

Vous êtes candidat.e aux élections régionales.

Comme vous le savez, au titre de la Loi NOTRe, la promotion des langues régionales est une compétence partagée entre l'Etat et l'ensemble des collectivités territoriales. Les régions représentent l'échelon stratégique pour la mise en œuvre de politiques linguistiques capables de répondre aux enjeux auxquels sont aujourd'hui confrontées les langues de France. Elles peuvent en outre assumer le rôle de chef de file en la matière en étant moteur de politiques articulées avec l'État et l'ensemble des collectivités.

Nos associations, le CREO Lengadòc - académie de Montpellier, ÒC-BI - association pour le bilinguisme Français-occitan dans l'enseignement public, regroupant des enseignants d'occitan de l'Education Nationale et des parents d'élèves ont pour objectif la promotion et le développement de l'occitan – au même titre que du catalan – dans l'enseignement public.

Nous aimerions connaître et faire connaître à nos adhérents vos projets et engagements en matière de soutien à l'enseignement de l'occitan et du catalan, de la visibilité de nos langues dans l'espace public, du soutien aux projets culturels et à la transmission de savoir-faire pour ouvrir cette connaissance à de nouveaux publics.

Nous vous proposons ci-dessous une liste de thématiques qui concernent directement les compétences de la Région. Vous pouvez y répondre de la manière que vous souhaitez en le complétant si nécessaire par tous les éléments que vous jugerez utiles de porter à notre connaissance.

<b>1</b> Comptez-vous mener une politique régionale en faveur de l'occitan et du catalan ? Quel sens et quels objectifs donnez-vous à cette politique ?
<b>2</b> De façon générale, quelle place donnerez-vous à nos deux langues régionales dans le cadre des politiques éducation et jeunesse de la région ?
<b>3</b> Partagez-vous l'objectif de voir se développer de façon significative le nombre d'élèves de la région bénéficiant d'un enseignement de ces deux langues ? Si oui, comment envisagez-vous de mettre en œuvre et d'évaluer cet objectif au cours de votre mandat ?
<b>4</b> Quelles actions et initiatives comptez-vous mener pour la promotion et le soutien à l'enseignement du catalan et de l'occitan de la maternelle à l'université ?

<b>5</b> Envisagez-vous de soutenir les aides aux projets et à l'animation pédagogique en faveur de ces deux langues à l'école publique ?
<b>6</b> Quelles actions plus spécifiques envisagez-vous pour la promotion et le développement de l'enseignement des langues catalane et occitane en lycée ?
<b>7</b> Quelles actions envisagez-vous pour soutenir le développement de l'enseignement bilingue public de la maternelle au lycée ?
<b>8</b> Mettrez-vous en place, en relation avec les rectorats, et en concertation avec les départements et les grandes villes d'Occitanie-Pyrénées-Méditerranée, un dispositif de suivi de la bonne exécution de la convention sur l'enseignement des langues régionales, ainsi qu'une réactualisation de celle-ci lorsqu'elle arrivera à échéance ?
<b>9</b> Quels objectifs comptez-vous poursuivre pour soutenir la création et la culture en langues régionales (musique, spectacle vivant, littérature et édition, aide à l'équipement des médiathèques, patrimoine, etc.), en particulier sa diffusion et sa pratique par les milliers de jeunes qui ont accès à un enseignement d'occitan ou de catalan ?
<b>10</b> En matière de recherche et d'innovation, quelles actions souhaitez-vous mettre en œuvre pour développer la recherche et la diffusion des savoirs sur nos langues et leurs usages ? Comptez-vous soutenir le développement de l'enseignement supérieur et de la recherche universitaire dans les domaines occitan et catalan ?
<b>11</b> L'occitan et le catalan seront-ils visibles et présents dans les outils de communication, bâtiments et réseaux de transports gérés par la région ? Comment cette présence de l'occitan et du catalan dans l'espace public sera-t-elle mise en œuvre ?
<b>12</b> Etes-vous favorable à une présence systématique de nos deux langues dans les actions et communication de la Région (journal institutionnel, site Internet, signalétique des bâtiments, répondants téléphoniques, etc.) ?
<b>13</b> Les personnels de la Région auront-ils l'accès à une formation aux langues et aux cultures catalane et occitane ainsi qu'aux savoirs et compétences nécessaires pour l'intégration des enjeux de leur connaissance de ces langues et cultures dans l'exercice de leurs missions ?
<b>14</b> Les langues et cultures catalane et occitane feront-elles partie intégrante de la politique de formation professionnelle ? Sous quelle forme ?

Nous vous remercions de l'intérêt que vous aurez porté à notre sollicitation et vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de notre considération distinguée